



# POMMEUSE

Le petit journal

Rentrée  
2026

*Le Grand Morin sous le soleil d'été*

# SOMMAIRE



- Sommaire
- Le mot du Maire
- Comment nous contacter ?

P.2

## L'ACTU MUNICIPALE



- Installation de la nouvelle municipalité
- Retour sur l'atelier CV et compétences
- Retour sur le Village des Opportunités
- Journée en Gâtinais pour nos aînés
- Réfection de l'abribus rue Pasteur
- Gestion de la canicule
- Travaux et fleurissement
- Avancement des travaux de l'église

P.3  
à  
P.7

## SECURITE ET VIE EN COMMUNAUTE



- Recrutement d'un 3e policier municipal
- Reprises des contrôles radar
- Amendes administratives pour les dépôts sauvages
- Lutte contre les véhicules motorisés sur la promenade de santé
- Un nouvel arrêté pour préserver le chemin du Grand Morin

P.8

## L'ACTU DE L'ECOLE



- Finale départementale du challenge de la prévention routière à vélo
- La course contre la faim
- La Kermesse de l'école
- Cérémonie des CM2 organisée par LGM

P.10

## RETOUR SUR LES FESTIVITES



- Cérémonie du 8 mai 1945
- Carna'Pâques
- Evénements à venir

P.12

## L'ACTU DES ASSOCIATIONS



- L'Independence Day Festival
- Les randonnées Pom Rando
- Nouveau : Ateliers d'art-thérapie

P.13  
à  
P.14

## JEUX



- Mots croisés et mots fléchés
- Mots mêlés
- Sudoku

P.15



- Les naissances et décès
- Les événements à venir
- Recensement

P.16

Chères Pommeusiennes, chers Pommeusiens,



C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en qualité de Maire. Au printemps dernier, vous nous avez accordé votre confiance. Notre liste s'est présentée seule devant vous : loin d'y voir un blanc-seing, nous y puisons au contraire une exigence supplémentaire.

La confiance ne se décrète pas : elle se mérite, chaque jour, par l'action. C'est pourquoi nous avons immédiatement initié plusieurs chantiers d'ampleur. À l'école, une toute nouvelle aire de jeux accueille désormais nos maternelles et le bâtiment de la Rotonde a été nettoyé et repeint pour offrir un cadre plus agréable à nos enfants. Plusieurs travaux de voirie ont également été réalisés dans différents secteurs de la commune, notamment pour améliorer les chaussées et mieux gérer les eaux de ruissellement.

Nous avons engagé un plan de rénovation et de renouvellement de nos abribus, dont celui de la rue Pasteur constitue la première réalisation. Nous avons aussi relancé le fleurissement communal, avec de nouveaux massifs dans plusieurs quartiers, et commencé à transformer certains équipements du quotidien : à Tresmes, un transformateur électrique est ainsi devenu une véritable œuvre à ciel ouvert célébrant la nature et notre rivière. D'autres suivront.

Agir pour Pommeuse, c'est aussi accompagner ses habitants. Pour la première fois, notre commune a organisé son propre forum de l'emploi local, le Village des Opportunités, qui a permis à plusieurs dizaines d'habitants de rencontrer entreprises et professionnels de l'emploi. Notre atelier « CV & Compétences » s'inscrivait dans la même volonté : être une commune qui aide concrètement celles et ceux qui en ont besoin.

D'autres projets importants sont également engagés : recrutement d'un troisième policier municipal, modernisation de la vidéosurveillance, poursuite de la restauration de notre église Saint-Martin et renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages.

Ces premiers mois ont également été marqués par une canicule exceptionnelle. La commune s'est mobilisée avec l'ouverture de la salle des fêtes climatisée, le suivi des personnes vulnérables et les mesures nécessaires pour protéger nos enfants.

Et parce qu'une commune doit aussi vivre et rassembler, Carna'Pâques a réuni de nombreuses familles, tandis que de nouveaux rendez-vous viendront encore rythmer les prochains mois : fête de la commune, cinéma plein air, Halloween...

Avec mon équipe, nous continuerons à travailler avec la même énergie, la même exigence et la même détermination.

Pommeuse mérite le meilleur, et c'est ensemble que nous le bâtissons.

Bien fidèlement,

**Victor IGNASIAK**  
Maire de Pommeuse

## Comment vous informer sur la vie de votre commune et comment nous contacter ?



Vous disposez de plusieurs moyens pour suivre l'actualité de la commune :

- Sur notre site internet : [www.pommeuse.fr](http://www.pommeuse.fr)
- Sur Facebook : **Commune de Pommeuse**
- Sur notre application mobile : **CityAll**
- Sur les panneaux lumineux : situés devant la Mairie et Place Vion

Et tous les 3 mois en version papier avec votre Petit Journal !



Pour nous contacter, plusieurs options s'offrent à vous :

- Par téléphone : **+33 (0) 1 64 75 69 50**
- Par mail : [infos@pommeuse.fr](mailto:infos@pommeuse.fr)
- Via le site internet : [www.pommeuse.fr/la-mairie/contactez-nous/](http://www.pommeuse.fr/la-mairie/contactez-nous/)
- Venir en Mairie : **Lundi au samedi de 9h à 12h / Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h (hors vacances scolaires)**

**Merci d'éviter de nous contacter via Messenger sur Facebook**

## Installation de la nouvelle municipalité

*Une nouvelle équipe municipale à votre service !*

À la suite des dernières élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise en place pour conduire les projets de la commune. Elle est composée d'élus qui ont choisi de poursuivre leur engagement, mais également de nouveaux élus qui rejoignent pour la première fois la vie communale.

Riches de leurs parcours et de leurs expériences, tous partagent une même ambition : œuvrer au quotidien pour le bien-être des habitants et le développement de Pommeuse.

Afin de mieux connaître vos élus et les délégations qui leur ont été confiées, nous vous invitons à découvrir ci-dessous l'organigramme de la nouvelle équipe municipale.



**Victor  
IGNASIAK**

Maire



**Franck  
BONNASSIEUX**

1er adjoint  
Travaux/Voirie/Bâtiment



**Louise  
MICHENAUD**

2ème adjointe  
CCAS/Vie associative



**Alain  
IGNASIAK**

3ème adjoint  
Sécurité/Prévention  
Vie économique locale



**Jacqueline  
DUCEILLIER**

4ème adjointe  
Urbanisme/Environnement  
Fleurissement



**Cyril  
SABOURIN**

5ème adjoint  
Affaires scolaires



**Kaci  
AGOUN**

Conseiller  
délégué



**Aurore  
BAUDOUIN**

Conseillère  
déléguée



**Jean Jacques  
HERRGOTT**

Conseiller



**Martine  
HERRGOTT**

Conseillère



**Franck  
DUPUIS**

Conseiller



**Pascale  
FRANÇOIS**

Conseillère



**Charline  
LECLERC**

Conseillère



**Rosina  
PAUTREMAT**

Conseillère



**Isabelle  
SAUZAY**

Conseillère



**Julien  
MORLET**

Conseiller



**Bruno  
DE WOLF**

Conseiller



**Elodie  
FRENOT**

Conseillère



**Aurélia  
EMMA**

Conseillère



**Stacy  
ATWOOD**

Conseillère



**Lansina  
KONE**

Conseiller



**Paul  
DE CLERCK**

Conseiller



**Léo  
GUTTIN**

Conseiller

## CONNAISSEZ-VOUS LA SIGNIFICATION DU BLASON DE POMMEUSE ?

À la base, l'écu est coupé en deux pour marquer la double sensibilité de la commune : celle qui est d'appartenir à la Brie et celle qui est de tout devoir aux deux rivières du village : le Grand Morin et l'Aubertin.

Le pont antique rappelle le monument romain élevé sur le Morin qui permettait le passage de la voie Agrippa.

La feuille de papier vélin rappelle la prestigieuse manufacture royale installée à Courtalin.

Le manteau et l'épée symbolisent saint Martin, saint de la commune.

Les lys rattachent la commune à l'Île-de-France

La couronne est le symbole des villes et des villages.

Le blé et la vigne rendent hommage à l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui.





## Retour sur l'atelier "CV & Compétences"

Le jeudi 7 mai dernier, la commune a organisé en mairie un atelier « CV & Compétences » animé par Aurélia Emma, conseillère municipale.

L'objectif : accompagner les habitants en recherche d'emploi pour retravailler leur CV, mieux cibler les postes correspondant à leur profil et valoriser leur parcours et leurs compétences.

Un grand merci aux participants pour leur implication et leur motivation !

Plusieurs accompagnements personnalisés sont déjà en cours, et des contacts ont été noués avec des partenaires et des entreprises du territoire pour favoriser les mises en relation.

## Le Village des Opportunités

Dans la continuité de l'atelier CV, le Village des Opportunités a ouvert ses portes pour la première fois à Pommeuse le 30 juin dernier et cette édition inaugurale a réuni plusieurs dizaines de visiteurs, venus s'informer, échanger et construire leur avenir professionnel.

Au cours de cette matinée, les visiteurs ont pu :

- Découvrir des offres d'emploi locales et des opportunités de recrutement ;
- Échanger avec des professionnels de l'accompagnement et de l'insertion ;
- Obtenir des conseils personnalisés sur leur projet professionnel ;
- S'informer sur les dispositifs de formation, de mobilité et de création d'activité.

Cette première édition confirme l'importance de proposer, au plus près des habitants, un événement dans le but de lever les freins à l'emploi et favoriser les parcours professionnels.

Un grand merci à tous les participants, aux partenaires mobilisés et aux équipes qui ont contribué à la réussite de cette belle initiative.



## Une journée à Sceaux-du-Gâtinais pour nos aînés

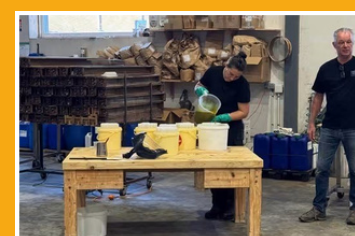
Le mercredi 1er juillet 2026, le CCAS de Pommeuse a organisé en faveur de nos aînés une sortie « senteurs et gourmandises » à Sceaux-du-Gâtinais.

Une belle journée de découverte, de partage et de convivialité attendait les participants.

Au programme :

- Visite guidée d'une savonnerie artisanale atypique.
- Déjeuner au restaurant, dans une ambiance chaleureuse.
- L'après-midi, découverte d'une exploitation de safran et de ses secrets.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur tout au long de cette journée, ainsi qu'aux professionnels qui nous ont accueillis avec passion et générosité.





### Changement de l'abri de bus rue Pasteur

Vous l'aurez peut-être déjà remarqué : l'abribus situé au croisement de la rue Pasteur et de la rue de Meaux a récemment fait peau neuve !

Ce changement s'inscrit dans un programme plus large, lancé par la nouvelle équipe municipale, de remplacement et de rénovation des abribus présents sur notre territoire. D'autres suivront et seront ainsi renouvelés, voire entièrement remplacés selon les faisabilités techniques et l'état de chaque site.

L'objectif de l'équipe municipale est simple : accueillir dans les meilleures conditions possibles les usagers des transports en commun, et tout particulièrement nos enfants qui empruntent le bus pour étudier.

### Face à la canicule, la commune s'est mobilisée

Face aux épisodes de canicule de cet été, la commune de Pommeuse s'est mobilisée pour protéger les habitants.

La salle des fêtes climatisée a été ouverte afin d'offrir un espace frais et de l'eau aux personnes qui en avaient besoin. Une attention particulière a également été portée aux personnes vulnérables, contactées par les services municipaux afin de s'assurer de leur bien-être.

L'école a également dû fermer lors des journées les plus chaudes, avec le remboursement des repas de cantine concernés. Plusieurs animations extérieures, dont la Fête de Pommeuse, ont par ailleurs été annulées par mesure de sécurité.

La municipalité remercie les agents, bénévoles et habitants pour leur compréhension et leur solidarité durant cet épisode exceptionnel.



### Catastrophes naturelles

Vous avez constaté des fissures ou des dommages sur votre habitation à la suite de la sécheresse ? Pensez à les déclarer auprès de votre assurance et à transmettre un dossier en mairie.

Constituez votre dossier avec des photos des dommages et, si possible, des devis de professionnels.

Déposez-le en mairie ou envoyez-le à [urbanisme@pommeuse.fr](mailto:urbanisme@pommeuse.fr). Ces déclarations sont indispensables pour permettre à la commune de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Même si vous avez déjà déclaré votre sinistre à votre assurance, n'oubliez pas de transmettre également votre dossier à la mairie. Plus d'infos sur [www.pommeuse.fr/catastrophes-naturelles/](http://www.pommeuse.fr/catastrophes-naturelles/)

### ❗ Où sont les défibrillateurs à Pommeuse ?

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte. Plusieurs défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont disponibles sur la commune :

- Salle des fêtes (extérieur)
- Centre socioculturel (extérieur)
- Dans l'enceinte de l'école
- Dans l'enceinte du stade de football

Faciles d'utilisation, les DAE vous guident vocalement à chaque étape. En cas d'urgence, appelez les secours (15 ou 112), commencez un massage cardiaque et faites chercher le défibrillateur le plus proche.

Connaître leur emplacement peut sauver une vie !



## Travaux de voirie : des aménagements pour améliorer notre commune



*Rue des Berges :  
réfection de voirie, accotement, pose de bordures et de  
caniveaux*



*Rue de l'Aérodrome :  
réfection de voirie au début  
de la rue*



*Rue Pasteur :  
reprofilage du trottoir et  
pose d'une grille pour  
canaliser les eaux de pluie*



*Cour d'Auvergne :  
réfection de voirie*



*Rue de la Bilbauderie :  
réfection de la voirie*



*Parking salle des fêtes :  
reprise suite à un affaissement*



*Rue des Bleuets :  
création de fossés pour les eaux  
pluviales*



*Rue Boularde, rue du Gué Plat et rue de Montmartin :  
Pose de grilles de caniveau et de bordures afin de canaliser les eaux de ruissellement*



## Le fleurissement de la commune

Ces 5 derniers mois, un travail a été mené pour améliorer le fleurissement et l'embellissement de la commune. De nouveaux massifs et aménagements fleuris ont été réalisés dans différents secteurs, en prenant en compte les saisons, l'entretien nécessaire et l'adaptation des plantations à leur environnement.



## Le transformateur de Tresmes fait peau neuve !

Après plusieurs jours de travail, la fresque réalisée par Germain.D « OES » Art est désormais achevée !

À travers cette œuvre, la nature de Pommeuse est mise à l'honneur : faune, paysages et vie de la rivière se retrouvent représentés sur ce transformateur. Une belle façon d'embellir notre commune et de transformer un équipement du quotidien en véritable œuvre à ciel ouvert.

Cette initiative se poursuivra progressivement avec d'autres transformateurs qui bénéficieront à leur tour d'un nouvel habillage artistique.





## Eglise Saint-Martin

### Avancement des travaux



DÉBUT DES TRAVAUX  
2024



PHASE ACTUELLE  
Restauration intérieure



PROCHAINE ÉTAPE  
Remise en place des vitraux  
à l'automne

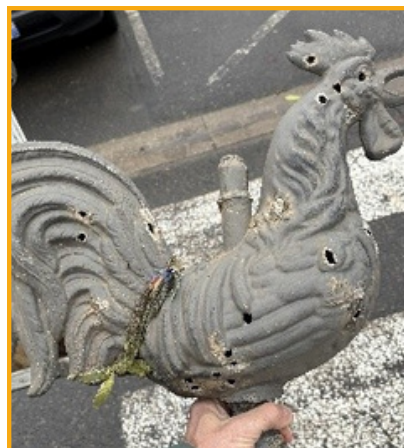
#### 1 LA TOITURE

Le remplacement de la toiture est terminé. La charpente et les maçonneries ont été refaites. Pour éviter un aspect trop neuf, les tuiles de différentes couleurs ont été brassées.



#### 2 LE CLOCHER ET LE PATRIMOINE

Un paratonnerre a été installé pour éviter un incendie. Le coq d'origine a été conservé. A l'époque, lors de la première pose, le Curé bénissait le coq et le Maire mettait un ruban bleu-blanc-rouge autour. Les chasseurs du coin ajoutaient la touche finale.



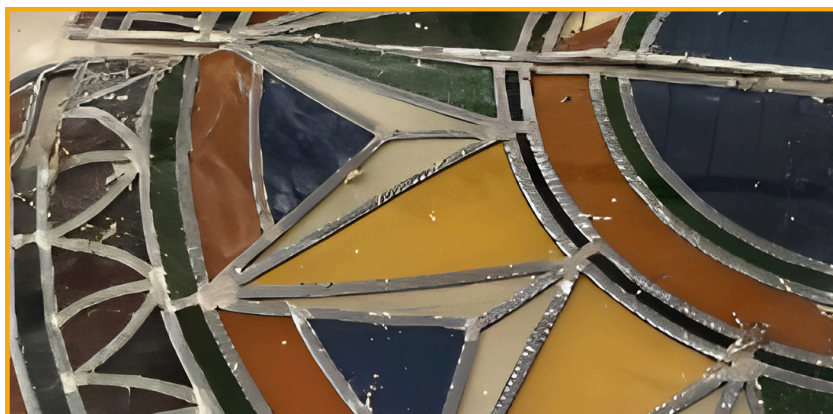
#### 3 L'INTÉRIEUR

La restauration de l'intérieur de l'église a commencé. Le plafond de la chapelle de la Vierge (ancienne chapelle seigneuriale) est terminé. La travée suivante est en cours.



#### 4 LES VITRAUX

L'Oculus, situé au-dessus du grand portail, a perdu ses deux quarts inférieurs il y a bien des années. Contact a été pris avec une association de vitraillistes de Mouroux et des habitants de Pommeuse, il devrait être remis en place à l'automne.





### La commune cherche un 3ème policier municipal

Face aux attentes fortes des habitants en matière de sécurité du quotidien, la municipalité a décidé de recruter un 3ème agent de police municipale.

Ce renfort permettra de multiplier les patrouilles, les interventions ainsi que les contrôles (notamment radar), afin de renforcer la présence de proximité sur le terrain.

Les candidatures sont actuellement ouvertes : les personnes intéressées dont le profil correspond peuvent contacter la mairie pour plus d'informations.

Ce renforcement humain sera complété par des moyens matériels supplémentaires, avec notamment la refonte complète du système de vidéosurveillance, actuellement à l'étude par l'équipe municipale.

### Un nouvel arrêté pour préserver le chemin du Grand Morin

Afin de préserver les espaces naturels, les paysages et la tranquillité publique, la commune de Pommeuse a pris un arrêté réglementant l'accès des véhicules à moteur au chemin longeant le Grand Morin, dit « La Promenade de Santé ».

La circulation des véhicules à moteur y est désormais interdite, à l'exception des véhicules autorisés dans le cadre de certaines missions de service public et des interventions nécessaires à l'entretien et à l'exploitation des espaces naturels.

Cette mesure vise à protéger cet espace naturel apprécié des habitants et des promeneurs, tout en garantissant la sécurité et la tranquillité de tous.

L'arrêté municipal n°2026/096 est applicable de manière permanente.

### Des amendes administratives contre les dépôts sauvages

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2026, la commune a acté la mise en place d'amendes administratives pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures.

Cette mesure vient compléter les outils existants pour prévenir et sanctionner ces comportements inacceptables, qui nuisent gravement à notre environnement naturel et fragile.

Les responsables pourront désormais être sanctionnés d'une amende pouvant atteindre 15 000€ pour une personne morale, et jusqu'à 30 000€ en cas de récidive.

D'autres mesures sont également à l'étude pour lutter toujours plus efficacement contre ce phénomène.



### Reprise des contrôles radar sur la commune

Dès le retour de formation de l'un de nos agents, les contrôles de vitesse ont immédiatement repris dans la commune.

Rue Paul Niclausse, avenue de la Gare, rue de Paris, rue Pasteur ou encore avenue du Général Huerne, ces contrôles ont déjà permis de verbaliser plusieurs contrevenants pour vitesse excessive.

Nos policiers municipaux poursuivront ces opérations chaque semaine, afin de contribuer à la sécurité de tous les usagers de la route et des piétons.

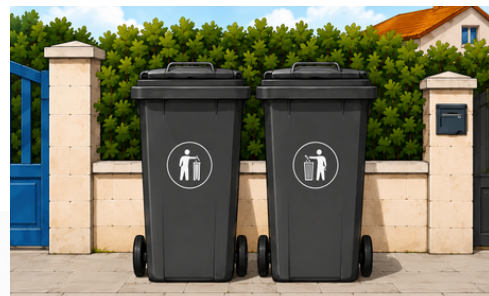
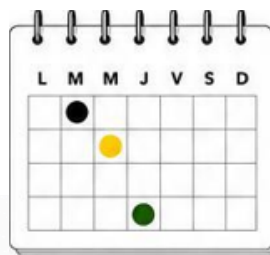


## RAPPEL DE REGLES ET OBLIGATIONS

### 1 POUBELLES

Les jours de passage sont les suivants :

- le mardi pour la poubelle noire
- un mercredi sur deux pour la jaune
- les jeudis d'avril à novembre pour la verte



Vos conteneurs doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir...



au minimum par 2



... puis rentrés le jour de la collecte.



Merci de ne pas laisser votre conteneur sur le trottoir après le ramassage.

### 2 ARBRES ET PLANTATIONS



- Vous êtes tenus de procéder, ou de faire procéder, à l'élagage des plantations débordant le long du trottoir.
- De tailler les plantations lorsque celles-ci se trouvent dans les réseaux aériens.

### Entretien des trottoirs et abords des propriétés

La municipalité rappelle à l'ensemble des habitants que, conformément à l'arrêté municipal relatif au nettoyage des trottoirs, chaque riverain est tenu d'assurer l'entretien de la partie du domaine public située au droit de sa propriété.



- Le balayage régulier des trottoirs ;



- Le ramassage des feuilles, papiers et déchets divers ;



- Le désherbage des trottoirs, caniveaux et pieds de murs ;



- Le maintien de l'écoulement des eaux dans les caniveaux ;



- En période hivernale, le déneigement et la lutte contre le verglas selon les dispositions en vigueur.

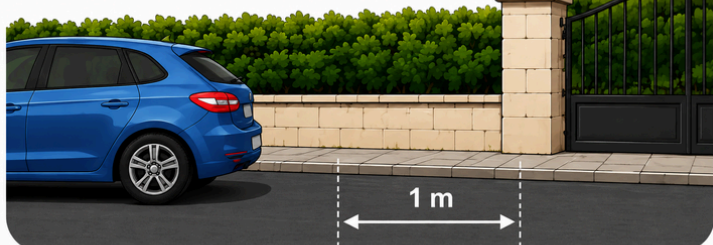
### 3 NUISANCES SONORES

Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains.

La gêne sonore est caractérisée dès lors qu'au moins un de ces trois critères est constaté :

- Les bruits causés par une personne
- Les bruits provenant d'un chantier
- Les bruits provenant d'une activité professionnelle

### 4 STATIONNEMENT



- Les véhicules garés sur la voie publique ne doivent en aucun cas gêner la circulation ainsi que le déplacement des piétons.
- Ils doivent être garés à au moins un mètre de l'extrémité des entrées carrossables de propriété afin de permettre aux autres véhicules de rentrer et sortir facilement de leur lieu de stationnement (garage ou habitation).
- Ils ne doivent pas être garés dans un virage, aux abords d'une intersection, ni sur un passage piéton.



### Horaires autorisés



#### POUR LES PARTICULIERS

- De 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés



#### POUR LES PROFESSIONNELS

- De 7h à 20h du lundi au vendredi
- de 8h à 19h le samedi

## Finale départementale du challenge de la prévention routière à vélo

A Claye-Souilly, 90 finalistes venus de toute la Seine-et-Marne se sont affrontés lors d'épreuves théoriques et pratiques autour de la sécurité à vélo.

7 jeunes Pommeusiens ont brillamment représenté la commune de Pommeuse lors de cette belle journée placée sous le signe de la prévention et de la citoyenneté. Félicitations à nos nouveaux ambassadeurs pour leur investissement et leur engagement !

Merci à Grégory, responsable de la police municipale de Pommeuse, pour son coaching bienveillant tout au long de la journée. Merci également à l'association Prévention Routière pour cette sensibilisation essentielle auprès de nos enfants.



## La course contre la Faim

Le vendredi 22 mai dernier, l'école a organisé la course contre la faim, un événement caritatif mobilisant près de 390 élèves motivés dans un bel élan de solidarité.

Les élèves de petite et moyenne sections ont participé à une activité de type « relais » ludique et adaptée, tandis que les autres niveaux ont pris part à une course dont la durée et l'intensité avaient été ajustées en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Cette édition de la Course contre la faim a été une véritable réussite, tant sur le plan sportif qu'humain, et devrait très probablement être reconduite l'année prochaine au profit des plus démunis.

Nous remercions les parents pour leur généreuse participation financière à travers les dons réalisés pour leurs enfants, et l'association « Les Gamins du Morin » pour la prise de photos et pour avoir immortalisé ce bel événement riche en solidarité.



## La kermesse de l'école

Malgré le report de quelques jours, suite aux températures caniculaires, la kermesse a eu lieu le mardi 30 juin à l'école le Champ du Seigle.

L'équipe pédagogique, les Gamins du Morin, parents et enfants ont répondu présents.

Nous avons eu droit à des magnifiques spectacles, des jeux à n'en plus finir et une tombola qui a ravi petits et grands.



## Cérémonie de fin d'année des CM2

Le vendredi 26 juin a eu lieu la remise des diplômes de fin d'école primaire des CM2. La mairie en a profité pour leur offrir une calculatrice pour leur entrée en 6ème.

A la suite de cette belle cérémonie, la soirée s'est poursuivie dans la joie avec une boom festive spécialement organisée pour les CM2 par l'association des parents d'élèves, Les Gamins du Morin !

Bonne route à tous nos jeunes collégiens en devenir !



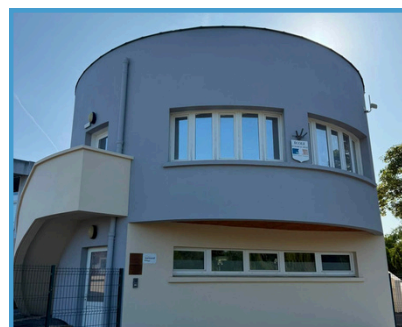
## La commune investit pour vos enfants !

L'équipe municipale a souhaité agir rapidement afin d'offrir, dès la rentrée de septembre 2026, à nos petits de maternelle une toute nouvelle aire de jeux, imaginée rien que pour eux, sur le thème des Vikings.

Nous avons voulu un terrain d'aventures, où chaque enfant pourra grimper à l'abordage du drakkar, partir en quête, inventer ses propres légendes et laisser courir pleinement son imagination !

Pour les accueillir en toute sécurité, le sol souple a lui aussi été entièrement refait à neuf, et il prolonge le voyage : le bleu des mers et des fleuves, le jaune du sable, pour une immersion complète au cœur des légendes nordiques.

L'extérieur du bâtiment Rotonde, particulièrement vétuste, a fait également peau neuve : des travaux de nettoyage et de remise en peinture lui offrent aujourd'hui un cadre plus propre, plus lumineux et plus accueillant.



## **Rentrée scolaire 2026/2027 : Evolution de la facturation de la cantine et de l'étude à compter de la rentrée 2026/2027**

À partir de la rentrée scolaire 2026/2027, les modalités de facturation de la cantine et de l'étude évoluent. Les factures seront désormais éditées entre le 1er et le 5 de chaque mois, pour les repas et prestations consommés le mois précédent.

Ce changement permettra que chaque facture corresponde exactement aux jours d'accueil réellement effectués, offrant ainsi une facturation plus juste et plus lisible pour les familles.

**Attention : ce changement ne modifie pas les délais de réservation et d'annulation. Les repas sont commandés auprès de notre prestataire tous les jeudis à 10h00. Tout repas commandé et non annulé dans les délais restera donc facturé.**

Au-delà de ce délai, nous ne pourrions pas garantir la prise en charge de votre enfant à la cantine.

En cas d'absence de l'enfant, une déduction pourra être appliquée selon les modalités prévues dans le règlement intérieur de la cantine scolaire.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service scolaire.

## Venez partager un goûter à la sortie de l'école avec Les Gamins du Morin

Tout au long de l'année, les Gamins du Morin organisent régulièrement des goûters à la sortie de l'école, les vendredis à 16 h 30.

Ces rendez-vous conviviaux sont l'occasion de savourer de délicieux gâteaux faits maison, de partager un moment chaleureux entre parents et enfants, et de faire connaissance avec l'association.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, échanger avec eux... et pourquoi pas rejoindre l'aventure des Gamins du Morin !





## Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, la commune de Pommeuse a commémoré le 81ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

A cette occasion, la Mairie avait préparé à la salle des mariages une exposition de ce conflit à Pommeuse.

Merci à tous les habitants participants, à l'orchestre Musica Pom', aux enseignants de l'école du Champ du Seigle dont l'engagement a permis aux enfants d'interpréter la Marseillaise.

Nos remerciements vont enfin aux anciens combattants, portes- drapeaux, sapeurs pompiers, des conseillers municipaux et représentants officiels qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie.

## Beau succès pour Carna'Pâques !

Sous un magnifique soleil et avec des températures agréables, cette journée a rassemblé de nombreux participants autour des animations proposées.

Entre la chasse aux œufs, la structure gonflable, le mini-parcours de quad ou encore le goûter, les enfants ont pu pleinement profiter de ces beaux moments !

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre enthousiasme et votre bonne humeur !

Et un grand merci à nos bénévoles pour leur investissement dans l'organisation de cette belle journée.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

**FÊTE DE POMMEUSE**  
SAMEDI 26 SEPTEMBRE

- CITY STADE
- À PARTIR DE 15H
- Marché des producteurs locaux
- Laser game
- Présence et animations des associations
- Restauration sur place
- Concert

**COURSE Elle & Lui**  
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- RDV PARKING MAIRIE
- INSCRIPTION SUR PLACE À PARTIR DE 9H
- DÉPART DES COURSES 10H30

**DÉFILÉ D'HALLOWEEN**  
SAMEDI 31 OCTOBRE

- À PARTIR DE 18H
- SUIVI DU FEU D'ARTIFICE ANNUEL

**MARCHÉ de Noël**  
SAMEDI 28 NOVEMBRE

- SALLE DES FÊTES

## L'Independence Day Festival célèbre la culture américaine !

L'Independence Day Festival est un événement familial et gratuit en journée, organisé chaque année à Pommeuse par l'association Le Ranch des Grands Soleils. Pendant deux jours, les visiteurs sont invités à découvrir la culture américaine sous toutes ses formes : spectacles équestres western, concerts, démonstrations de sports américains, véhicules US, danses country, animations pour les enfants, village d'exposants, restauration et nombreuses activités participatives !

Unique en son genre, le festival rassemble dans une ambiance conviviale les passionnés des États-Unis comme les simples curieux, autour d'un même objectif : partager un moment de découverte, de fête et de convivialité. L'édition 2026, qui s'est déroulée dans de parfaites conditions météo, marquait le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'événement et a d'ailleurs connu un record de fréquentation !



Randonnée du mercredi 8 juillet 2026



Randonnée du mardi 28 juillet 2026

## Les randonnées Pom'Rando

Envie de prendre l'air, de découvrir les paysages de notre région et de partager un moment convivial ?

Créée en 2004, l'association Pom'Rando réunit les passionnés de marche et de nature, quel que soit leur niveau.

Cette association favorise le partage et le plaisir de la marche, dans le respect du rythme de chacun.

Alors, prêts à chausser vos chaussures de randonnée et à partir à la découverte de nos plus beaux chemins ?

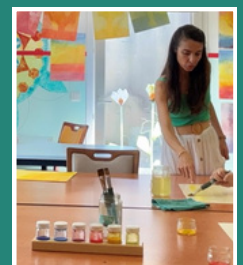
## NOUVEAU : Ateliers d'art-thérapie à Pommeuse

L'Atelier Sésâme accueille de nouveaux participants au Centre socioculturel de Pommeuse, chaque dimanche de 10h à 12h.

Animés par Marina Boudenot, art-thérapeute, ces ateliers proposent de découvrir la peinture thérapeutique à l'aquarelle sur papier mouillé ainsi que le modelage. Aucune compétence artistique n'est nécessaire : l'objectif est avant tout de prendre un temps pour soi, ralentir, stimuler sa créativité et laisser s'exprimer ses ressentis dans un cadre calme et bienveillant.

Les ateliers sont ouverts aux adultes, enfants et adolescents, en individuel ou en petits groupes. Tout le matériel est fourni et une séance découverte est offerte.

- 📍 Centre socioculturel de Pommeuse
- 🕒 Chaque dimanche, de 10h à 12h
- 🌐 [www.lateliersesame.fr](http://www.lateliersesame.fr)
- ☎ 06 61 68 88 28
- ✉ [marina.boudenot@gmail.com](mailto:marina.boudenot@gmail.com)



## C'est la rentrée chez Musica'Pom !

- L'École de Musique et de Danse de Pommeuse vous accueille pour une nouvelle saison, placée sous le signe de la musique, de la danse et de la convivialité.
- Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, enfant, adolescent ou adulte, Musica Pom' propose une offre variée d'activités : cours d'instruments, formation musicale (solfège), éveil musical dès 3 ans, ainsi que des pratiques collectives avec l'Orchestre Junior, le Pom' Orchestra et le groupe Musiques Actuelles.
- Nouveauté cette année : ouverture de cours de danse pour les enfants, les adolescents et les adultes, ainsi que d'un atelier de handi-danse, afin de permettre au plus grand nombre de partager le plaisir de la danse.



Pour tout renseignement ou pour les inscriptions : [musicapom77@gmail.com](mailto:musicapom77@gmail.com) - 06 28 78 18 41

Toute l'équipe de Musica Pom' sera heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année !



## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SYNDI'CAT

Créée le 25 novembre 2025, l'association Syndi'Cat est une association à but non lucratif dédiée à la protection et au bien-être des félins. Basée à Pommeuse, nous intervenons dans un rayon d'environ 30 km afin de venir en aide aux chats et chatons en situation de détresse, notamment ceux qui sont abandonnés, malades ou nécessitent des soins et une prise en charge adaptée.

Cette année est particulièrement intense et mobilisatrice pour notre association : nous accueillons de nombreux chatons malades, qui bénéficient de soins vétérinaires essentiels. Ces prises en charge représentent des frais vétérinaires importants, qui mobilisent fortement les ressources de notre petite association.

Chaque aide, chaque don et chaque soutien compte pour nous permettre de continuer à soigner, protéger et offrir une seconde chance à ces petits êtres qui n'ont personne d'autre sur qui compter.

Syndi'Cat - Pour que chaque chat ait une chance.

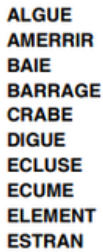


## Club des loisirs de Pommeuse

Le Club des Loisirs de Pommeuse vous propose tout au long de l'année de nombreuses activités et moments de convivialité :

- Gymnastique : tous les lundis de 14h à 15h à la salle des fêtes.
- Repas avec jeux et goûter : une fois par mois à la salle des fêtes.
- Art floral
- Nouvelle activité : jeux de société avec goûter, un mardi par mois à la petite salle des fêtes.
- Une sortie chaque mois.

Pour tout renseignement ou pour participer aux activités, contactez Mme HERRGOTT, Présidente du club, au 06 25 48 38 08.



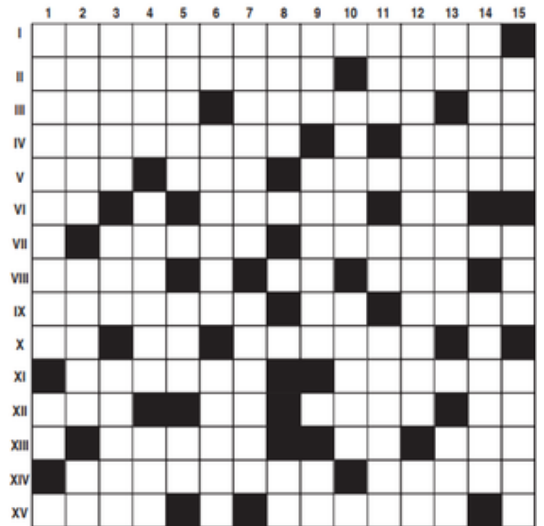
ETALE  
HOULE  
ISTHME  
JETEE  
JUSANT  
LAGON  
LAISSE  
LITTORAL  
MAREE  
MARNAGE

MASCARET  
MEDUSE  
MER  
PASSE  
PHARE  
POLDER  
SABLE  
TEMPETE  
VAGUES  
VASIERE



**I.** Ile Bourbon, autrefois **II.** Elles sont basses près de l'Equateur. Bonnes à changer. **III.** Perdu. Ensemble des habitudes. Soleil d'Egypte. **IV.** Moitié Noirs, moitié Blancs. A moitié étourdi. **V.** Celui du Poitou fait race. Attrappés. Elles sont volcaniques dans l'explosion du cratère. **VI.** A l'entendre, il a été mal accueilli. Religion des musulmans. Fin de soirée. **VII.** Fruit du hêtre. Radis fort. **VIII.** Petite ile des mers chaudes. Il prend sa source dans l'Altaï. Il travaille au plif. **IX.** Ce que fait l'alizé sur votre peau. Morceau d'épave. Site où on prend l'air. **X.** Quartier ouest d'Éliat. Fleuve côtier. Boisson-remède. **XI.** Capitale en Nouvelle-Calédonie. Jeunes saumons. **XII.** La grande bleue. Il raconte notre vie. Celle des sables fleurit en cristaux. Vache sacrée. **XIII.** Il a sa pointe en Guadeloupe. C'est nickel. Habitant. **XIV.** Palmier qui se mange. Bâton armé pour la chasse. **XV.** Elle a eu sa route à travers l'Asie. Etat d'Afrique occidentale.

**1.** Ancienne Isle de France. Bougé. **2.** Elle supporte Venise. A mettre parfois le soir, même sous les tropiques. Fleuve d'Italie. **3.** Etendu. Métal. Quand l'orpailleur n'est qu'à moitié riche. **4.** Racontera. Il nous promène sur l'eau. Terre en mer. **5.** Sans chef. Oncle à voir en Amérique. Un peu de temps. **6.** Déchiffré. A visiter à Ur. Pour les bijoux. **7.** Endroit où aller. Certaines se visitent sous l'eau. **8.** Huile turque. Deux lettres du Togo. **9.** Du côté du soleil levant. Grande case antillaise. Obtenu. **10.** Savant musulman. Celui des Neiges est volcan à La Réunion. **11.** Découverte. Déesse-vache. Il vit au vert dans le désert. **12.** L'actuelle Ile Maurice. Saint de Bigorre. **13.** Cardinaux. Langue des îles de l'Océan Indien. Mot de mal. **14.** Dieu marin. Revenu à la vie. **15.** Poissons méditerranéens. Celui du Sri-Lanka est excellent. Bonne pour la religion.

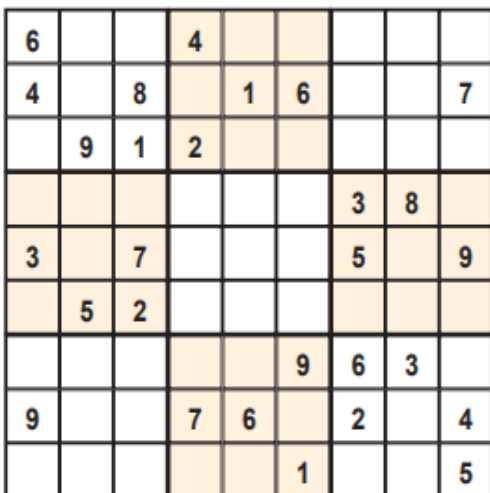


2A9S, THE, 20EUN,  
B10N, 11, M1, 10, OASIE, 43, 1GDEFERANCE, 6E, 43, 0E, C8EOGE, V1E, 14, 1E8EE, 8A1N1E, 4E,  
2UN, 1W, 4, 11, 11N1E, E8Y1, 3, 1D8E8E, E8A8E, 8, 8E1E, 10, 0, E81, C8Y8E1, E1, 10, 1E8W, 1,  
1, 1E8W1N8E, 1W, 3, 1A8N1E, 1A1E, 10, 3, E1Y8E, 1E8, 08Y1, 4, 1D1Y, 8A1E81, 1E, 2, E1E1E,  
1E11C1E8E8E1E1:

XA' SOIE' GNINEE'   
 YU' BOLION' XI' NOUWEY' TACONIS' XII' MEY' CA' ROSE' IO' XIII' EITRE' IG' AWE' XII' EYUWISIE' EYEU'   
 SEMDEIS' AI' NE' IG'YUW' EE' AIG' EYINE' NYUOCH' AIG' IGE' OB' OHG' IX' CUYESES' EB' YEHE' X' EI'   
 I' IREDEYAYEWEN' IG' GUYLWDS' USSES' IIG' EDAWE' EYUWEG' BY' IA' NUYAYTES' ECEB' A' AWE' EUS'   
 NOHONUYAWENIM' :



# SUDOKU



## Les naissances et décès à Pommeuse ces derniers mois

### Naissances

|                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| RODRIGUES Elena    | Le 23 novembre 2025 |
| COUTURIER Kinley   | Le 13 décembre 2025 |
| AMALOU Lina        | Le 5 janvier 2026   |
| ANTHONIPILLAI Oden | Le 31 janvier 2026  |
| URSAN Darius       | Le 13 mai 2026      |



### Décès

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| DE LAAT Jacqueline  | Le 15 janvier 2026 |
| GUYON Isabelle      | Le 30 janvier 2026 |
| MAGISTER Alain      | Le 15 février 2026 |
| MOUNIER Joël        | Le 25 février 2026 |
| MULLER Huguette     | Le 26 février 2026 |
| BRUYERE Claudette   | Le 27 mars 2026    |
| RUS Maria           | Le 3 avril 2026    |
| CASTEL Patrick      | Le 17 mai 2026     |
| REGNIER Tony        | Le 31 mai 2026     |
| LAZZARONI Arnaud    | Le 13 juin 2026    |
| JOUBAUD Jeannine    | Le 13 juin 2026    |
| GOVERNEUR Geneviève | Le 11 août 2026    |



### Prochains RDV à Pommeuse



#### Fête de Pommeuse

Samedi 26 septembre  
Rendez-vous au City à Tresmes



#### La course Elle & Lui

Dimanche 27 septembre -  
Rdv à 9h pour les  
inscriptions sur place  
Parking de la mairie



#### Halloween

Samedi 31 octobre  
Départ place de Tresmes



#### Commémoration du 11 novembre

Monument aux morts



#### Marché de Noël

Samedi 28 novembre  
Salle des fêtes

Plus d'infos à venir !

**BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU  
RECEPSEMENT**

**OBLIGATION LÉGALE**

Toutes les informations ici

**POUR QUI ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**  
Grâce au recensement :  
• inscription d'office sur les listes électorales  
• convocation en **JDC**  
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
• possibilité de passer le permis de conduire

**COMMENT ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

POUSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR  
**DÉFENSE+**

Logos: Instagram, Facebook, Twitter, YouTube, Apple Store, Google Play

### Vous avez 16 ans ? Venez vous faire recenser en mairie !

Le recensement citoyen est obligatoire dès l'âge de 16 ans.

Pour effectuer votre recensement, rendez-vous en mairie muni(e) des documents suivants :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

### Appel à candidatures - Agents recenseurs

Le recensement de la population se déroulera à Pommeuse  
**du 21 janvier au 20 février 2027.**

Cette opération, organisée en partenariat avec l'INSEE,  
permet d'actualiser les données de la population et  
de mieux adapter les services publics aux besoins des habitants.

À cette occasion, la commune recherche des agents recenseurs.

Si vous êtes disponible durant cette période, organisé(e), à l'aise dans le contact avec le public  
et souhaitez participer à cette mission d'intérêt général, adressez votre CV et votre lettre de motivation à  
la mairie de Pommeuse ou par courriel à [infos@pommeuse.fr](mailto:infos@pommeuse.fr).

 **Recensement**  
de la population 2027

